



SAINT DIVY

LA FOREST LANDERNEAU



## Le projet pédagogique

- **Présentation :**

L'accueil de loisirs se situe à Saint-Divy, dans les bâtiments de la garderie de l'école Sainte-Marie/Jean de la Fontaine et à la maison des Bruyères.

Il est géré et organisé par l'association EPAL (Evasion pays d'accueil et de loisirs).

Il regroupe 2 communes : Saint-Divy (+1508 habitants) et La-Forest-Landerneau (+1817 habitants). Il s'agit d'un centre rural situé à environ 15 minutes de Brest et 15 minutes de Landerneau.

Il accueille des enfants de 2ans1/2 à 13 ans, en demi-journée avec, ou, sans repas et à la journée complète les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il est ouvert avec un permanent depuis janvier 2009. La fréquentation est d'environ 50 enfants sur les mercredis et 40 sur les vacances. La PMI et la DDCS nous accorde, pour le moment, 32 places pour les enfants de moins de 6 ans.

- **Rappel des besoins de l'enfant accueilli par l'équipe d'animation :**

L'enfant a besoin de :

- Mouvement/repos
- Protection/autonomie
- Être en groupe/ être seul
- Devenir grand/rester petit
- Imiter/créer

- **L'ALSH est un espace de loisirs éducatif : Lieu de relais entre les parents et l'école.**

A travers cet espace, une belle dynamique se traduit ainsi :

« *Apprendre : à vivre ensemble, en vivant ensemble, pour vivre ensemble !* »

- **Les objectifs et démarches pédagogiques**

**Constat : un enfant qui se sent bien est un enfant heureux !**

**OBJ : PERMETTRE à l'enfant de s'épanouir**

- Par un accueil agréable et personnalisé de l'enfant et sa famille.
- Par la connaissance de chaque enfant dans le respect de sa personne et de son unicité.
- Par la prise de connaissance du handicap de l'enfant (PAI).
- Par un aménagement de 2 espaces appropriés à chaque tranche d'âge (2ans1/2-6 ans, 6-13ans).
- Par la prise en compte des rythmes biologiques de chacun (sieste des petits...).
- Par la création de rites favorisant l'imaginaire et la possibilité de rêver.
- Par la proposition de thèmes divers et variés.
- Par l'initiation et la découverte de pratiques culturelles et sportives.
- Par l'animation de « loisirs –plaisir ».
- Par la recherche de techniques créatives nouvelles.
- Par la découverte de son environnement proche ou de nouveaux sites.

**Constat : l'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant !**

**OBJ : FAVORISER L'AUTONOMIE (vers une acquisition de liberté et d'indépendance)**

- Par la responsabilisation de l'enfant.
- Par l'interaction avec l'autre.
- Par l'apprentissage en collectivité d'actes quotidiens à l'ALSH (se servir, couper sa viande, se laver les mains...).

- Par la disponibilité de l'adulte si besoin.
- Par le détachement progressif de l'adulte pour accomplir le plus grand nombre d'actions possibles.
- Par le choix de ses activités en fonction de ses intérêts personnels.

### **Constat : l'enfant a besoin des autres pour exister et se construire!**

## **OBJ : FAVORISER LA SOCIALISATION ET L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ**

Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils puissent agir en coopération avec les autres.

- Par la définition des droits et devoirs de l'enfant au sein de l'alsh (respect de soi, des autres et du matériel, partage...).
- Par l'aménagement de temps d'échange et de paroles individuels et collectifs.
- Par la mise en place de temps forts (fêtes, spectacles...).
- Par la réalisation de projets (inter centre, intergénérationnel...).
- Par la connaissance et la rencontre des différents publics.
- Par la possibilité de s'éveiller dans un environnement autre que médical lorsque l'enfant est en situation de handicap.

## **I - LE FONCTIONNEMENT**

### **L'organisation**

Accueil des mercredis :

L'accueil ouvre à 7h30 le matin dans le bâtiment de la garderie municipale. Il est échelonné jusqu'à 9h30. L'équipe pédagogique accueille les enfants ainsi que les parents, donne des informations sur le programme de la journée, invite l'enfant dans le groupe et propose des activités.

De 9h15 à 11h50 et de 13h30 à 17h10 le groupe des 6 ans et plus est à la maison des Bruyères.

A 10h, les activités démarrent. Selon le type d'activité, le groupe, l'âge des enfants, cela dure plus ou moins longtemps. Ensuite, les enfants sont invités à faire des jeux libres, activités libres. Ensuite, ils rangent leurs salles et le matériel.

A 11h30, Petit temps d'échange, ou de lecture.

A midi, une fois tout le monde réuni, le groupe d'enfants se dirige vers la cantine. Les enfants aident à mettre le couvert. Les règles de politesse sont très importantes sur ce temps.

L'équipe pédagogique y est particulièrement vigilante. Les enfants débarrassent leurs couverts et les rassemblent sur le chariot.

Après le repas, les enfants sont divisés en 3 groupes :

- les petits qui vont à la sieste, à l'école, se lèvent les 1ers, passent aux toilettes, se lavent les mains et s'en vont.
- les moyens, qui restent se lavent les mains et vont s'installer sur les tapis dans la salle du fond pour faire un temps calme, jusqu'à environ 14h15.
- les grands retournent à la maison des Bruyères, se lavent les mains et vont s'installer dans les canapés pour un temps d'échanges, de jeux de détente et de jeux calmes, jusqu'à environ 14h15.

Le goûter est pris à 16h après les activités de l'après-midi. Un départ échelonné se fait de 16h30 à 18h30.

Accueil durant les vacances scolaires :

Tout comme les mercredis, l'accueil ouvre à 7h30 le matin dans le bâtiment de la garderie municipale. Il est échelonné jusqu'à 9h30. L'équipe pédagogique accueille les enfants ainsi que les parents, donne des informations sur le programme de la journée, invite l'enfant dans le groupe et propose des activités.

A 10h, les activités démarrent. Selon le type d'activité, le groupe, l'âge des enfants, cela dure plus ou moins longtemps. Ensuite, les enfants sont invités à faire des jeux libres. Ensuite, ils rangent leurs salles et le matériel.

Seul les sorties et les activités fortes de la semaine sont précisées dans le programme  
(Pour laisser les enfants libres de leur choix)

A midi, le groupe d'enfants se dirige vers la cantine. Les enfants aident à mettre le couvert. Les règles de politesse sont très importantes sur ce temps. L'équipe pédagogique y est particulièrement vigilante. Les enfants débarrassent leurs couverts et les rassemblent sur le chariot.

Les enfants sont ensuite divisés en 2 groupes : les -6 ans qui font la sieste vont s'installer dans la salle de sieste afin d'écouter les histoires, musique douce et jeux de lumière pour l'aide à l'endormissement.

Les plus grands sont en temps calme (lecture, jeux calmes).

Les activités redémarrent vers 14h15 et durent environ jusqu'à 16h. Avant, le goûter, les enfants rangent leurs salles.

Le goûter est proposé à 16h. A tour de rôle, les enfants débarrassent leur goûter.

Le départ est échelonné à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30. Comme le matin, les enfants sont en activités libres. C'est un moment important pour l'équipe pédagogique qui peut, de façon formelle ou informelle, faire un bilan de la journée avec les enfants, en groupe ou individuellement. C'est aussi un temps de transmission pour les parents, qui souhaitent savoir comment s'est déroulée la journée.

### Les activités

Nous proposons des activités art plastique et/ou manuelle et des différents jeux dans la journée afin d'ouvrir leur horizon, de leur présenter de nouvelles choses ou de nouvelles façons de faire.

Lorsque l'activité est terminée, les enfants jouent librement, un moment, puis l'animateur propose un jeu de parole ou un jeu de société. Ainsi, la matinée alterne entre propositions d'activités et invitations à jouer tous ensemble et jeux libres plus individuels.

Les enfants participent à l'installation de leur salle ainsi qu'à son rangement.

### Les repas

Les repas sont livrés en liaison froide par CONVIVIO. Nous les remettons en température avant de les servir.

CONVIVIO nous permet de commander des repas spécifiques : Régime diabétique, régime sans porc...

### Les tarifs

Depuis janvier 2017, la tarification est faite en fonction du quotient familial.

#### GRILLE TARIFAIRE - ALSH EPAL SAINT-DIVY / LA FOREST-LANDERNEAU

##### Tarifs 2024

| Quotient Familial |                        | POSSIBILITES D'INSCRIPTIONS DES ENFANTS |                    |                             |                     |
|-------------------|------------------------|-----------------------------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------|
|                   |                        | Journée avec Repas                      | Journée sans repas | Matin/Après-midi avec Repas | Matin ou Après-midi |
| Tarif 1           | Entre 0 € et 400 €     | 5,00 €                                  | 4,00 €             | 3,50 €                      | 2,50 €              |
| Tarif 2           | Entre 401 € et 700 €   | 7,50 €                                  | 6,50 €             | 4,50 €                      | 3,50 €              |
| Tarif 3           | Entre 701 € et 840 €   | 11,50 €                                 | 10,00 €            | 9,00 €                      | 7,00 €              |
| Tarif 4           | Entre 841 € et 1050 €  | 14,50 €                                 | 13,00 €            | 11,00 €                     | 9,00 €              |
| Tarif 5           | Entre 1051 € et 1260 € | 17,00 €                                 | 15,50 €            | 13,50 €                     | 11,00 €             |
| Tarif 6           | Entre 1261 € et 1680 € | 18,00 €                                 | 16,00 €            | 14,50 €                     | 11,50 €             |
| Tarif 7           | Entre 1681 € et plus*  | 19,00 €                                 | 17,00 €            | 15,50 €                     | 12,50 €             |

\* Ainsi que les QF non-calculés.

Tarifs applicables au 07/02/2024

## II – L'EQUIPE D'ANIMATION

### Les moyens humains

- Un responsable BPJEPS.
- 2 animatrices permanentes BAFD ou équivalent.
- 1 animatrice et un animateur CAP petite enfance + une animatrice BAFA les mercredis
- Quelques animateurs et stagiaires BAFA complètent l'équipe sur les vacances.
- Une animatrice, enfance et jeunesse BPJEPS.

### *Les missions*

- L'animateur met en œuvre des activités d'animation, sous la responsabilité du Directeur de l'accueil de loisirs.
- Il encadre un groupe d'enfants dont il assure la responsabilité directe sur les plans moral, physique et affectif.
- L'animateur assure un rôle éducatif auprès des enfants.

### *Les fonctions*

- Il adhère à la Charte Educative, au Projet Pédagogique.
- Il participe activement à la construction et à la mise en œuvre du projet d'animation et du planning d'activités.
- L'animateur propose et organise des activités en conformité avec les projets ; il veille à leur bon déroulement.
- Il assure la participation individuelle des enfants, sans contraintes, et vérifie que chacun a le choix et la capacité de participer aux animations proposées.
- Il préserve la cohésion du groupe.
- Il met en œuvre les règles de sécurité, veille à ne pas mettre les enfants en danger et exerce auprès d'eux une surveillance de chaque instant. Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il doit s'assurer du nombre d'enfants qu'il a dans son groupe.
- Il doit faire preuve d'exemplarité.
- Il propose aux enfants des activités ludiques et agréables.
- Il construit un programme varié et attractif pour l'enfant dans des domaines diversifiés.
- Il transmet au directeur du centre de ses actions, de tout incident ou difficulté, et de toute information relative à l'enfant et à la famille.
- Il a le souci de l'accueil des enfants et de leurs familles. Il fait passer les informations auprès d'elles.
- Il est chargé de participer au rangement des salles pour faciliter l'entretien des locaux.
- Il s'engage à ne pas consommer d'alcool et de stupéfiants sur son temps de travail.

#### IV - LES MODALITES D'EVALUATION

##### Divers critères d'évaluation seront mis en œuvre :

- La fréquentation des enfants.
- Compte rendu et appréciation orale des enfants et de leurs familles.
- Une réunion avec l'équipe.
- Des temps informels avec l'équipe.
- L'évaluation des stagiaires, plus une évaluation sur l'organisation, la menée d'une activité.
- Un bilan à la fin de chaque période avec toute l'équipe.